

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2022

Décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire

N°	DATE	OBJET	Domaine
2022-50	29/09/2022	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA enregistrée sous le numéro DIA00126622D0034, déposée le 8 septembre 2022 par Maître Alexandre BONNEAU, notaire à SAINT TRIVIER DE COURTES (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AB 132, situé 3 bis rue Ferrachat.	Droit de préemption
2022-51	15/11/2022	Renociation à l'ecercice du droit de préemption urbain concernant une déclaration de cession d'un fonds de commerce enregistrée sous le numéro 00126622D0003, déposée le 4 octobre 2022 par Maître Alexandre BONNEAU, notaire à SAINT-TRIVIER DE COURTES (Ain), concernant la cession d'un bail commercial portant sur le local situé 4 place du Général de Gaulle ayant comme activité actuelle exercée Bar Snack petite restauration.	Droit de préemption